

Édition de Baby (Hélène), Caigny (Florence de), Garnier (Sylvain), Gethner (Perry), Labrune (Caroline), « Établissement du texte », *Théâtre complet*, Tome III, Du Ryer (Pierre), p. 487-500

DOI: <u>10.48611/isbn.978-2-406-12958-5.p.0487</u>

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

La pièce intitulée *Scévole, tragédie de Mr Du Ryer* a été publiée pour la première fois à Paris, chez Antoine de Sommaville, en 1647. Nous avons recensé, en tout, treize éditions de la pièce.

On distingue trois types de rééditions de la pièce : celles qui restent fidèles au texte original, sans lui apporter de modification majeure (il s'agit des éditions de 1654¹, 1688², 1705³, 1718⁴, 1737⁵, 1767⁶, 1783⁷, 1798⁸; et d'une édition non datée, publiée après 1718⁹); les éditions critiques (nous pensons à celles de Jean-François Marmontel et de Giancarlo Fasano, publiées respectivement en 1773-1775¹⁰ et

Voir la description bibliographique que nous en faisons *infra*.

² Scevole, Tragedie. Par Monsieur Du-Ryer, Paris, Christophe David, 1688.

³ Scevole, Tragedie. Par Monsieur Du-Ryer, dans Theatre françois, ou Recüeil des meilleures Pieces du Théatre des Anciens Auteurs, Tome II, Paris, Pierre Ribou, 1705.

⁴ Scevole, Tragedie, Paris, Christophe David, 1718.

⁵ Scevole, Tragedie par M'. Du Ryer, dans Theâtre françois, ou Recueil des meilleures pieces de Theâtre, Tome III, Paris, P. Gandouin/Nyon père/Valleyre/Huart/Nyon fils/Clousier, 1737.

^{6 1646.} Scevole, Tragedie de Pierre Du Ryer représentée à l'Hôtel de Bourgogne, dans Théatre français, ou Recueil de toutes les pieces françaises restées au Théatre avec les Vies des Auteurs, des Anecdotes sur celles des plus célèbres Acteurs et Actrices, et quelques Dissertations Historiques sur le Théatre, Tome quatrième, Genève, Pellet et Fils, 1767.

⁷ Chef-d'œuvre de Du Ryer, Paris, Bureau de la Petite Bibliotheque des Théatres, 1783, dans Petite bibliotheque des théatres, contenant un Recueil des meilleures Pieces du Théatre François, Tragique, Comique, Lyrique et Bouffon, depuis l'origine des Spectacles en France, jusqu'à nos jours, Paris, au Bureau, 1783.

⁸ Pierre Du Ryer, Une pièce, Paris, Didot jeune, 1798, dans Chefs-d'œuvres de Mairet, Duryer, Rotrou et Desmarets, Paris, Didot jeune/Detterville, 1800.

⁹ Scevole, Tragédie, Représentée au Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne en 1646. Nous pouvons affirmer qu'elle a été publiée après 1718 parce qu'à la page 84, elle reproduit l'approbation délivrée par Danchet en 1716, visible sur la page 80 de l'édition de 1718.

Scevole, Tragédie, dans Chefs-d'œuvre dramatiques, ou Recueil des meilleures pieces du théatre françois, Tragique, Comique et Lyrique; avec Des Discours préliminaires sur les trois genres, & des Remarques sur la Langue et le Goût; Par M. MARMONTEL, Historiographe de France, l'un des Quarante de l'Académie Françoise. Dédié à Madame la Dauphine, Paris, Grangé, 1773 / Paris, Brunet, 1775.

en 1966¹¹); et la réécriture qu'en a proposée François Tronchin dans un ouvrage intitulé Mes Récréations dramatiques, publié en 1779-1780¹².

Nous décrivons seulement ici les éditions parues du vivant de l'auteur, et ne ferons mention des autres éditions que si elles apportent des variantes ou informations significatives.

Notons enfin que *Scévole* a fait l'objet d'une traduction néerlandaise réalisée par G. van der Horst, et publiée à deux reprises – la première fois en 1668¹³, la deuxième à une date inconnue¹⁴; et d'une traduction américaine réalisée par Lacy Lockert, publiée en 1956¹⁵.

ÉDITION ORIGINALE DE 1647

SCEVOLE, / TRAGEDIE. / DE M^R DV-RYER. / [fleuron du libraire] / A PARIS, / Chez Antoine de Sommaville, au Palais, dans la / Salle des Merciers, à l'Escu de France. / [filet] / M. DC. XLVII. / AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Format: in-4°.

Pagination: [8], 107, [1].

Signatures : A-D⁴, E⁴ (+/- E1), F-L⁴ (+/- L1), M-N⁴ (+/- N4), O².

Contenu : [frontispice gravé] – [verso blanc] – [page de titre] – [verso blanc] – [trois pages d'épître] A MONSIEVR HESSELIN – verso : Les

¹¹ Pierre Du Ryer, Scevole, éd. G. Fasano, Bologne, Riccardo Pàtron, 1966.

¹² Scévole, Tragédie de Pierre Du Ryer, revue pour être remise au théatre, dans Mes récréations dramatiques, tome quatrième, Genève, J. P. Bonnant, 1779; et dans Mes récréations dramatiques, ou choix des principales tragédies du grand Corneille, Auxquelles on s'est permis de faire des changements, en supprimant ou raccourcissant quelques Scenes, et supprimant des expressions modernes à celles qui ont vieilli : précédé de quatre Tragédies nouvelles de l'Éditeur, tome quatrième, Genève/Paris, Moutard, 1780.

¹³ Scevola, Treurspel, Gerijmt door G. Vander Horst, Gespeelt op d'Amsterdamsche Schouwburg, Amsterdam, Jacob Lescailje, 1668.

¹⁴ Scevola, Treurspel, Gerijmt door G. Van der Horst, Gespeelt op d'Amsterdamsche Schouwburg, Amsterdam, Michiel de Groot.

¹⁵ Scévole (Scœvola) by Pierre Du Ryer, dans The Chief Rivals of Corneille and Racine, Translated into English Blank Verse with Introductions by Lacy Lockert, Nashville, The Vanderbilt University Press, 1956.

ACTEVRS. – A1r°: [début du texte de la pièce] – O2r°: [fin de la pièce] – O2v°: Extraict du Privilege du Roy.

Privilège donné à Paris le 31 août 1646 au marchand libraire Antoine de Sommaville pour cinq ans, signé par Symon.

Achevé d'imprimer le 2 janvier 1647¹⁶.

Alain Riffaud a identifié l'imprimeur de la pièce grâce à son matériel typographique : il s'agit de Michel Brunet, dont l'atelier était situé près de Saint-Séverin.

Selon l'aveu qu'en fait Antoine de Sommaville dans son épître dédicatoire à Monsieur Hesselin, l'édition originale a été réalisée alors que Du Ryer était à la campagne. Le dramaturge n'a donc pas pu superviser le travail de l'imprimeur, ce qui explique les fautes de composition majeures, voire les incohérences que comprend cette édition.

PAGINATION ET CAHIERS

L'édition originale comprend une erreur de numérotation de feuillet : en bas de la page 53, il faut lire Giij et non Gij.

Elle comprend également trois erreurs de pagination :

- Tous les exemplaires consultés de l'édition originale à l'exception du premier (THN-9580) indiquent [70] au lieu de [72] sur le feuillet I4v°. Cette erreur a probablement été corrigée très tardivement, et non introduite très tôt. En effet, contrairement aux exemplaires n° 3, 5, 6, 7, 9, 10 et 11, l'exemplaire n° 1 comprend une réclame correcte : il est extrêmement peu probable que le typographe ait introduit une double erreur dans un même feuillet.
- Tous les exemplaires consultés de l'édition originale indiquent [72] au lieu de [74] au feuillet K1v°, et [73] au lieu de [75] au feuillet K2r°.

ALTERNANCE DES RIMES FÉMININES ET MASCULINES

Le texte de l'édition originale ne respecte pas toujours le principe de l'alternance des rimes masculines et féminines. D'une part, les rimes des vers 1117-1120 sont toutes féminines; d'autre part, les rimes des vers 1665-1668 sont toutes masculines.

¹⁶ Certains exemplaires indiquent la date du 2 janvier 1646 : cette mention est nécessairement erronée, puisque le privilège (dont la date ne varie jamais en fonction des exemplaires) a été délivré à la fin du mois d'août 1646.

MENTIONS DES PERSONNAGES

L'édition originale n'intègre ni la suite, ni les gardes de Porsenne à la liste des personnages.

Les rubriques de scène ne comprennent jamais le nom d'un personnage silencieux si sa présence a préalablement été signalée (alors même que rien n'indique qu'il est sorti de scène, et qu'il est même, parfois, apostrophé par un autre personnage) ou si elle est précisée par une indication scénique. Seul le personnage d'Arons fait exception à cette pratique éditoriale dans la troisième scène du deuxième acte.

CORRECTIONS

L'édition originale a fait l'objet de multiples corrections¹⁷.

Cahier C: pesnes devient gesnes au vers 325 (C2r°).

Cahier E : les feuillets E1 de tous les exemplaires consultés sont identiques ; néanmoins, certains d'entre eux sont cartonnés. Cela signifie que le texte a fait l'objet d'une correction, mais que nous ne disposons pas de son premier état : les exemplaires qui intègrent un feuillet cartonné ont donc été l'objet d'une intervention postérieure à leur impression ; et les autres ont bénéficié d'emblée des formes corrigées.

Cahier H: *Horace* devient *Rome* au vers 917 (H1r°); *triste* est amendé en *tristesse* au vers 1017 (H4r°) pour rétablir les douze syllabes de l'alexandrin. Le cahier I a été l'objet de deux recompositions successives :

- I (1): la réclame fautive est amendée : Ou devient Puis (I4v°).
- I (2): une erreur de pagination est corrigée : [70] devient [72] (I4v°).

Le cahier L a été l'objet de trois recompositions successives :

– L(1): le typographe a corrigé croid en croit aux vers 1297 et 1300, bien tost en bientost au vers 1290, Puis quelle en Puis qu'elle au vers 1293, et ajouté une virgule après loué, au vers 1305 (L1v°); il a supprimé une virgule après esgallement au vers 1313, et transformé le point qui suit infame en point d'interrogation au vers 1323 (L2r°); il a transformé La en L'a au vers 1352, et les points qui suivent pere au

¹⁷ Nous remercions Alain Riffaud pour l'aide gracieuse qu'il nous a apportée dans la réalisation de ce travail, tout particulièrement concernant les feuillets cartonnés E1 et L1.

vers 1360, et *offencé* au vers 1361, en points d'interrogation (L3v°); enfin, *la vie* devient *ta vie* au vers 1363 (L4r°).

- L (2): deux vers manquants ont été ajoutés: il s'agit des vers 1265-1266 (L1r°). Sur ce point, on distingue trois types d'exemplaires: ceux qui n'ont subi aucune correction; ceux dont le feuillet L1, à l'origine fautif, a été cartonné (2a); et ceux qui ont bénéficié d'emblée des formes corrigées (2b).
- L (3): SCEVOLE devient PORSENNE dans la didascalie attributive des vers 1319-1320 (L2r°).

Cahier M : après la première occurrence du syntagme *Ha mon*, le typographe ajoute le mot *fils* pour rétablir les douze syllabes de l'alexandrin et la grammaticalité de l'énoncé (vers 1437 ; M2v°).

Cahier N : ce cahier a été l'objet de deux types d'interventions : d'une part, la pagination manquante [103] est rétablie au feuillet N4r° dans certains exemplaires ; d'autre part, le feuillet en question a été cartonné. Ces deux interventions ne coïncidant pas strictement, nous disposons de trois états du feuillet N4r° : dans le premier cas, le feuillet est fautif et non cartonné ; dans le deuxième, il a été cartonné pour qu'il comprenne la pagination manquante — N (1) — ; dans le dernier, il a été recomposé directement — N (2).

Cahier O : l'année de l'achevé d'imprimer est corrigée : elle passe de « mil six cens quarante-six » à « mil six cens quarante-sept » (O2v°).

EXEMPLAIRES CONSULTÉS

- 1. BnF, Arsenal: THN-9580 L'exemplaire est intégré à un recueil factice qui comprend par ailleurs six autres pièces de Du Ryer: Esther (1644), Lucrèce (1638), Nitocris, reine de Babylone (1650), Saul (1642), Thémistocle (1648) et Les Vendanges de Suresne (1636).
- 2. BnF, Arsenal: THN-477
- 3. BnF, Arsenal : GD-1166 L'exemplaire est intégré à un recueil factice intitulé *Les Poèmes dra*matiques de M. Du Ryer, Secrétaire de Monseigneur le Duc de Vendôme, Tome IV, qui comprend deux autres pièces de Du Ryer : Bérénice (1645) et Thémistocle (1648).

4. BnF, Arsenal: 4-BL-3437

L'exemplaire est intégré à un recueil factice qui comprend deux autres pièces de Du Ryer : *Thémistocle* (1648) et *Nitocris, reine de Babylone* (1650).

5. BnF, Richelieu: 8-RF-6097¹⁸

6. BnF, Tolbiac: RES-YF-397¹⁹

Exemplaire visible sur Gallica (NUMM-71575).

L'exemplaire est intégré à un recueil factice qui comprend quatre autres pièces de Du Ryer: *Thémistocle* (1648), *Clarigène* (1639), *Alcionée* (1640) et *Dynamis, reine de Carie* (1653). Lors de son intégration à ce recueil, le feuillet comprenant la fin de l'épître à Monsieur Hesselin et la liste des acteurs a été coupé et remplacé par un feuillet identique cartonné.

7. BnF, Tolbiac: YF-527²⁰

L'exemplaire est lacunaire : il ne comprend ni l'épître dédicatoire, ni la liste des acteurs de *Scévole*. Par ailleurs, il est intégré à un recueil factice qui comprend quatre autres pièces de Du Ryer – *Thémistocle* (1648), *Cléomédon* (1637), *Alcimédon* (1635) et *Alcionée* (1640) – et le *Venceslas* de Rotrou (1648).

8. BnF, Tolbiac: YF-533

9. BnF, Tolbiac: RES-YF-1510

10. BnF, Opéra: RES-959 (63)

¹⁸ L'exemplaire comprend les corrections manuscrites suivantes: de est biffé (481); la fureur devient sa fureur (546); m'aime devient m'aima (614); amis devient avis (639); trois est biffé et transformé en un (640); la didascalie attributive des vers 809-810 est corrigée, IVLIE devient PORSENNE; courage devient coup (1265).

¹⁹ L'exemplaire comprend trois mentions manuscrites faites au crayon de papier, qui rectifient les erreurs de pagination sur les feuillets I4v°, K1v° et K2r° (voir *infra*).

²⁰ L'exemplaire comprend les corrections manuscrites suivantes: Ictrurie devient Étrurie (69); « Mais d'une ardeur si vive eschauffé les esprits » devient « Mais une ardeur si vive eschauffait les esprits » (135); toutes les occurrences d'ARVNI sont corrigées en ARONS dans les deuxième, troisième et cinquième scènes du premier acte; de est biffé (481); la fureur est biffé et transformé en ta faveur (546); m'aime devient m'aima (614); amis devient avis (639); trois est biffé et transformé en un (640); le a de Mars est biffé et remplacé par un u (680); « Combien dessus nos cœurs tes yeux ont de pouvoir » devient « À quel point dessus nos cœurs Junie a de pouvoir » (880); la didascalie attributive des vers 1319-1320 est biffée et corrigée, SCEVOLE devient PORSENNE; la désinence du verbe est biffée et corrigée, oubliois devient oublirai (1561).

L'exemplaire est intégré à un recueil factice qui comprend *Dynamis, reine de Carie* (1653), *Alcionée* (1640), *Clarigène* (1639) et *Anaxandre* (1655) de Du Ryer; L'Amant libéral (1638), L'Amour tyrannique (1640) et *Didon* (1637) de Georges de Scudéry; et le *Discours de la tragédie, ou Remarques sur l'Amour tyrannique de Scudéry* de Sillac d'Arbois (non daté).

- 11. Avignon, Bibliothèque Ceccano: 8° 34841/1 L'exemplaire est intégré à un recueil factice qui comprend cinq autres pièces de Du Ryer: Cléomédon (1638), Nitocris, reine de Babylone (1650), Dynamis, reine de Carie (1653), Clarigène (1639) et Anaxandre (1655).
- 12. Vienne, Bibliothèque nationale autrichienne : BE.11.L.33.(4)²¹ Exemplaire visible sur le site de la Bibliothèque nationale autrichienne : [http://digital.onb.ac.at/OnbViewer/viewer.faces?doc=ABO_%2BZ222011501], consulté le 20.11.2021.

ÉTATS DES DIFFÉRENTS EXEMPLAIRES CONSULTÉS

	1 Arsenal THN-9580	2 Arsenal THN-477	3 Arsenal GD-1166	4 Arsenal 4-BL-3437
C2r° recomposé		X	X	
E1 cartonné	X	X		X
H recomposé			X	
I4v° recomposé (1)	X	X		X
I4v° recomposé (2)	X			
L recomposé (1)		X	X	X
L recomposé (2a) cartonné				
L recomposé (2b) non cartonné			X	

²¹ Cet exemplaire comprend une correction manuscrite : la didascalie attributive des vers 1319-1320 est biffée et corrigée, SCEVOLE devient PORSENNE.

L recomposé (3)				
M2v° recomposé				
N4r° recomposé (1) cartonné		X		X
N4r° recomposé (2) non cartonné				
O2vº recomposé	X		X	

	5 Richelieu 8-RF-6097	6 Tolbiac RES-YF-397	7 Tolbiac YF-527	8 Tolbiac YF-533
C2r° recomposé	X	X	X	X
E1 cartonné	X	X		
H recomposé	X	X	X	X
I4v° recomposé (1)				X
I4v° recomposé (2)				
L recomposé (1)	X	X	X	X
L recomposé (2a) cartonné				
L recomposé (2b) non cartonné	X	X		
L recomposé (3)	X	X		
M2v° recomposé	X	X	X	X
N4r° recomposé (1) cartonné	X	X		
N4r° recomposé (2) non cartonné				
O2v° recomposé	X		X	X

	9 Tolbiac RES-YF-1510	10 Opéra RES-959 (63)	11 Avignon 8° 34841/1	12 Vienne BE.11.L.33.
				(4)
C2r° recomposé	X	X		X
E1 cartonné	X			
H recomposé	X	X		
I4v° recomposé (1)				X
I4v° recomposé (2)				
L recomposé (1)	X	X		
L recomposé (2a) cartonné				
L recomposé (2b) non cartonné	X			
L recomposé (3)	X			
M2v° recomposé	X	X		
N4r° recomposé (1) cartonné	X			
N4r° recomposé (2) non cartonné		X	X	X
O2v° recomposé	X	X		

ÉDITION DE 1654

SCEVOLE, / TRAGEDIE. / DE M^R DU-RYER. / [décoration : sphère armillaire] / *Jouxte la Copie.* / A PARIS, / Chez Antoine de Sommaville, / au Palais, / M. DC. LIV.

Format: in-12° à feuilleton dedans.

Pagination : [6], 66. Signatures : A-C¹².

Contenu : A1r° : [page de titre] – A1v° : [verso blanc] – A2r° : [épître] A MONSIEUR HESSELIN – A3r° : [fin de l'épître] – A3v° : LES ACTEURS. – A4r° : [début du texte de la pièce] – C12v° : [fin de la pièce]. L'édition de 1654 est une contrefacon affichée de l'édition originale.

Contrairement à ce que pourrait laisser croire la sphère armillaire gravée sur la page de titre, cette édition n'a pas été réalisée à Leyde²². La sphère en question n'est qu'une imitation de celle des Elzevier. Une étude du matériel typographique prouve en effet que l'édition en question a été réalisée par François Foppens, à Bruxelles : la vignette et la lettrine gravées sur le feuillet A2r° sont, notamment, caractéristiques de ses ateliers.

DESCRIPTION

Selon le principe des contrefaçons affichées, l'édition de 1654 reproduit fidèlement l'édition originale (ce dont témoigne la mention « Jouxte la copie », visible sur la page de titre).

Le typographe compose *gesnes* au vers 325, *Rome* au vers 917, *tristesse* au vers 1017 et « Ha mon fils, ha mon fils » au vers 1437; l'édition comprend les vers 1265-1266 et ne corrige pas la didascalie attributive des vers 1319-1320. Elle est donc établie d'après un exemplaire de l'édition originale dont les cahiers C, H et M ont été corrigés, et dont le cahier L a subi deux des trois séries de corrections que nous avons identifiées.

L'édition de 1654 ne modernise en rien le texte de l'édition originale; elle se contente d'en altérer la ponctuation (en procédant aussi bien à des ajouts qu'à des suppressions ou à des remplacements) et la typographie.

Elle reproduit toutes les fautes de composition de l'édition originale, à quelques exceptions près : elle orthographie correctement le nom de Marcile dans la deuxième scène du premier acte; et compose *Comme* (217), *victoire* (869); *respect* (1193); *en* (1214) et *semblable* (1266).

Elle introduit de nombreuses autres fautes de composition : Roy de Romains (liste des acteurs) ; à se nouveaux (36) ; de foudre (64) ; interrests

²² Nous remercions Alain Riffaud pour les précisions expertes qu'il nous a apportées à ce sujet.

(126); qu'un hommes (193); contres nous (212); *Il se retira.* (indication scénique précédant le vers 305); Empire, (314); voulon (327); amant. (376); tu pensens (391); toy. (435); ou d'oreille ou de yeux (468); Nature. (501); avec (519); Par les ennemis (580); emportés-en (710); Mon Seigneur (731); redevable. (874); j'ay faites (943); pout le pays (1029); sers, (1068); tanr (1074); tyrannie? (1090); ce que j'ay pour toi (1165); prendre (1216); Romain? (1233); Que pousse (1264); En regarde (1283); insenséé (1348); un Victime (1362); temples, (1480); trespas. (1486); personnes. (1575); n'a pù faire (1588); fureur. (1594); destroit. (1617); Souveraine. (1669).

L'édition de 1654 déplace l'indication scénique attachée au vers 145 derrière la didascalie attributive de Marcile correspondant aux vers 141-145.

Par ailleurs, en voulant corriger la didascalie attributive erronée des vers 809-810, le typographe commet une autre erreur : il inscrit le nom de Fulvie au lieu de celui de Porsenne.

L'édition de 1654 introduit une variante de détail par rapport au texte de l'édition originale : « de nostre honneur » (743).

EXEMPLAIRES CONSULTÉS

1. BnF, Richelieu: 8-RF-6098

2. Chantilly: XI-E-053

3. Gand, Bibliothèque universitaire (Boekentoren): BIB.BL.005799/-3 Exemplaire visible sur Googlebooks: [https://books.google.be/books?vid=GENT900000020337&printsec=frontcover#v=onepa ge&q&f=false]. Cette numérisation s'ouvre sur le feuillet A2r° et ne comprend donc pas la page de titre (consulté le 20.11.2021).

CHOIX ÉDITORIAUX

Les principes éditoriaux généraux étant rappelés à la fin de l'Introduction Générale, nous n'inventorions ici que les choix spécifiques à *Scévole*.

Nous établissons le texte de la pièce d'après la seule édition réalisée du vivant de Du Ryer, c'est-à-dire d'après l'édition originale de 1647. Les

exemplaires n° 5, 6 et 9 étant ceux qui intègrent le plus de corrections, ce sont eux que nous suivons dans la présente édition.

PRÉSENTATION

Les erreurs de pagination et de numérotation de cahier ont été maintenues et signalées en note, à l'exception d'une : nous avons effectivement amendé l'erreur de pagination du feuillet I4v°, sur le modèle de l'exemplaire n° 1.

Nous avons ajouté la « suite et les gardes de Porsenne » dans la liste des personnages (ils ne sont mentionnés qu'à partir de l'édition de 1737), et le nom des personnages silencieux dans les rubriques de scènes. Des crochets dans le texte signalent ces ajouts.

Nous avons transposé l'indication scénique attachée à la didascalie attributive du vers 1363 (« *conduite par les gens de Porsenne.* ») après celle du vers 1362.

Nous avons systématiquement modernisé la ponctuation quand elle risquait de gêner la compréhension du texte, et l'avons corrigée quand elle rendait une phrase agrammaticale.

En ce qui concerne les majuscules et les minuscules, nous avons suivi l'usage actuel.

Nous avons donc supprimé les majuscules des mots qui ouvrent un acte – à l'exclusion de l'initiale²³; celles qui sont attribuées à la deuxième lettre des mots qui ouvrent une scène ou un paragraphe; celles qui sont aujourd'hui injustifiables; et celle qui est attachée à la faute de composition du vers 680 (*Mars* devient *murs*).

Nous n'avons conservé la majuscule attachée à certains mots que dans quelques cas : quand le substantif *dieu(x)* est inscrit dans le cadre d'une appellation ou d'une interjection (vers 439, 628, 1045, 1060, 1069, 1182, 1263 et 1567); quand le substantif *ciel* désigne la volonté divine (vers 53, 153, 170, 257, 636, 856, 888, 907, 1169, 1351, 1353 et 1580); quand le substantif *destin*, mis au pluriel, désigne les divinités de la destinée (vers 68 et 648); et quand le substantif *état(s)* désigne un territoire ou un peuple soumis à une même autorité souveraine (vers 8, 51, 72, 715, 735, 742, 776 et 1195).

Nous avons systématiquement rétabli la majuscule après une ponctuation conclusive, à l'exception du vers 69 – après les deux occurrences

²³ QVOY (1); AMOVR (365); OUY (717); MAIS (1333).

de l'interjection *Eh!* – et du vers 867 – où le syntagme « ô prodige! » constitue de toute évidence une exclamation enchâssée.

PRATIQUES ORTHOGRAPHIQUES

Conformément aux principes de la collection Classiques Garnier, nous avons systématiquement modernisé l'orthographe, même quand la rime s'en trouvait affectée (doy/roy, vers 275-276, roy/doy, vers 955-956; détroit/souffroit, vers 1617-1618). Ce qui relève d'une pratique orthographique récurrente dans les textes de l'époque a été corrigé sans pour autant être considéré comme une faute de composition.

La confusion entre *tout* adverbe et *tout* déterminant est encore fréquente au XVII^e siècle : nous avons corrigé « tout autre chose » en « toute autre chose » dans l'épître dédicatoire de la pièce.

Nous avons conservé les formes *avecque* (vers 368, 372, 508, 519 et 957) et *doncque* (vers 1397) quand la métrique l'exigeait. Nous n'en avons conservé le -*s* final que quand la forme était suivie d'un mot à initiale vocalique (vers 1397).

Au XVII^e siècle, il est récurrent qu'un verbe dont le sujet est constitué de groupes coordonnés ou juxtaposés soit conjugué au singulier²⁴; aussi ce phénomène ne constitue-t-il pas une faute de composition à proprement parler. Nous avons néanmoins suivi les règles actuelles de l'accord sujet-verbe, sauf quand cela affectait la métrique. Ainsi, nous avons transformé *tire* en *tirent* au vers 950, et *va* en *vont* au vers 1456; mais nous avons maintenu *change* au vers 644, et *veut* au vers 978.

Nous avons maintenu l'accord en genre du participe présent à un nom féminin²⁵ au vers 249, car une modernisation aurait corrompu la rime (*penchante/triomphante*).

Nous avons conservé le subjonctif là où nous recourons aujourd'hui à l'indicatif – en l'occurrence, quand le verbe d'une proposition subordonnée complétive est régi par un verbe d'opinion et que le sujet énonciateur hésite à affirmer le contenu de la proposition en question (*Tienne*, vers 646; *Soient*, vers 648); ou quand le verbe de la proposition

²⁴ Voir Nathalie Fournier, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 2002, p. 27-28 (§ 20-21).

²⁵ Sur la variation en genre et en nombre du participe présent au XVII^e siècle, voir *ibid.* p. 299-303 (§ 430-440).

complétive est introduit par un verbe marquant l'incertitude²⁶ (*Vienne*, vers 1221).

Nous avons systématiquement modernisé l'orthographe des noms propres, en particulier celles de *Junie* (généralement composé *Iunie*), d'Étrurie (composé *Hetrurie* dans la liste des acteurs et au vers 778) et du *Tibre* (constamment composé *Tybre*).

FAUTES DE COMPOSITION

ses (36) reuoltes (60) Ictrurie (69); Marsile (rubrique de la deuxième scène du premier acte); Aruni (indication scénique correspondant aux vers 144-145; et à la didascalie attributive de Tarquin, au vers 145); ARVNI (rubrique de la troisième scène du premier acte; didascalies attributives d'Arons, aux vers 145, 156 et 207, et entre les vers 145-146, 174-175 et 228-229); Gomme (217); leur (300); ARVNI (didascalie attributive des vers 358-359); cœur! (379); desormais: (433); de creuser (481); avec (508); qui conduit (607); m'aime (614); victoire, (626); amis (639); trois assaut (640); Mars²⁷ (680); Fait (713); conserver (722); IVLIE (didascalie attributive des vers 809-810); vict oire (869); respest (1193); eu luy portant (1214); courage (1265); semblalle (1266); nous mesme (1305); les noms (1336); ARONS conduite (didascalie attributive du vers 1363) poursuivie. (1384); qui (1416); d'égager (1538); oubliois (1561); personnes. (1575).

²⁶ Voir ibid., p. 344-347 (§ 500-503).

²⁷ Outre le fait que le vers n'a guère de sens si on le maintient tel quel, l'expression « murs ruinés » apparaît à deux autres reprises dans la pièce (vers 904 et 906), et l'image est récurrente dans la pièce (vers 19-20, 30-31, 48, 747-748).